



# COMMUNICANTES



**Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon**  
—  
**Collégiale Saint-Just**

*Numéro 115 – Juillet et Août - 2018 - 1 euro*



**ÉTÉ 2018**

Chers fidèles,

Comme tous les ans, cette année scolaire se termine sur les « chapeaux de roues » ...

Il est temps maintenant de changer de rythme, de reprendre des forces et de se préparer à la rentrée prochaine.

Je voudrais tout particulièrement remercier mes deux jeunes confrères pour leur zèle et leur engagement dans la vie de notre communauté tant à Saint-

Just qu'au sein de notre école Sainte-Jeanne d'Arc. Je sais que vous vous joindrez bien volontiers à mes remerciements.

Cette année d'apostolat fut très encourageante. Pour la première année, nous avons pu célébrer dans notre église la messe quotidienne, ce qui nous a permis d'ouvrir plus souvent notre vénérable collégiale et d'y expérimenter les bienfaits d'un apostolat d'église. Les témoignages nous ont montré que les chrétiens aiment trouver leur église ouverte, bien entretenue et des prêtres pour les y accueillir. Les rencontres furent nombreuses et prometteuses.

Mais il serait bon aussi que nos fidèles profitent plus de leur église en semaine. Souvenez-vous que nous y avons dorénavant la messe quotidienne, que nous y avons une heure de permanence de confessions tous les jours et que le Saint-Sacrement y est exposé tous les dimanches et un vendredi par mois. Profitez-vous de tous ces bienfaits ?

A la rentrée prochaine, nous aurons l'occasion de vous reparler de tout cela afin de vous encourager à profiter de tout ce que le Bon Dieu met à votre disposition pour le bien et le salut de vos âmes.

Bon été et soyez prudents !

Que Notre-Dame de Fourvière, Saint Just et Saint Alexandre veillent sur vous !

Abbé Brice Meissonnier, fssp  
Chapelain



## LA PUDEUR

*Il est toujours bon, l'été, de rappeler l'importance de la pudeur, à ne pas confondre avec la pudibonderie (qui est, elle, une forme d'hypocrisie). La pudeur ne consiste pas à porter des jupes longues. La pudeur, c'est un état d'esprit, un « regard de l'esprit », une délicate charité envers soi-même et les autres. Pourquoi ? C'est ce que nous explique notre ami, le docteur Jean Fournier, dans cette synthèse particulièrement bien venue au moment des vacances... qui sont – hélas - bien souvent le temps d'un laisser-aller (pas seulement vestimentaire !) facteur de catastrophes !*

Aujourd'hui, dans l'ambiance où l'on vit, la pudeur est décriée. Elle serait un obstacle dont il faudrait se libérer pour obtenir une santé psychique. Or qu'est la pudeur ? C'est une tendance spontanée à cacher à la curiosité ce qui appartient à l'intimité de la personne, pour la défendre de toute intrusion inopportune et préserver son mystère. Plus une personnalité est riche, plus elle donne de la valeur à la vie intérieure.

Une personne frivole sera plus facilement encline à dévoiler son intimité.

Le corps met l'âme à nu, la chair est un véhicule transparent où se réfracte la vie intime qui l'habite. Compte tenu de ce qu'est la nature humaine, la pudeur a une importance particulière comme noyau de défense contre l'agressivité de nature sexuelle. Chaque unité anatomique du corps possède une certaine signification. Elle dit quelque chose. Le visage est l'unité anatomique expressive par excellence. Il dévoile l'âme. « *La sagesse de l'Homme fait resplendir son visage* ». C'est pourquoi, normalement, le visage ne pose pas de problème à la sexualité, à moins qu'on ne la recherche, et par conséquent il n'en pose pas à la pudeur. Regarder un visage est presque toujours un événement spirituel.

Alors que la personne se manifeste assez clairement par son visage, il y a d'autres parties du corps qui ne sont pas représentatives. Elles la cachent par leur opaque matérialité, néanmoins certaines d'entre elles, peu ou pas du tout expressives, possèdent un grand pouvoir de signification. Elles parlent de

plaisir. C'est la seule chose qu'elles disent en elles-mêmes à l'homme concret de chair et d'os. L'homme en effet arrive dans ce monde avec un désordre dans ses passions, une espèce d'engourdissement pour les choses de l'esprit et une tendance excessive vers la matière.

Voilà pourquoi quelque chose de si noble en lui-même que le corps humain nu parle tellement de plaisir à l'homme normal. Il peut être un appel au plaisir bon en soi, mais ce n'est pas toujours le cas dans n'importe quelle circonstance. Il ne trouve sa vraie raison d'être et sa sanctification que dans les relations physiques de l'amour matrimonial ouvert à la vie.

Dans tout autre contexte, le provoquer volontairement est une faute grave. Or on risque de le provoquer si on découvre ou regarde une personne de l'autre sexe comme une de ces unités anatomiques impersonnelles qui, en soi, ne parlent ou ne suggèrent rien d'autre que du plaisir.

Il y a toujours une limite réelle à ne pas franchir entre le décent et l'indécent. Une personne qui s'efforce de vivre avec dignité distingue sans trop d'efforts la modestie de l'immodestie, le naturel de la provocation, la pudeur du dévergondage.

Il faut avoir présent à l'esprit que la vue est le sens le plus voisin de l'intelligence, celui qui s'articule le plus intimement avec elle. Tous les deux s'accordent sur un même désir, le désir de la totalité. Voir alors une partie d'une unité anatomique, si elle est belle, devient un appel puissant à voir l'unité tout entière.

Ce phénomène d'humaine logique et d'expérience fait comprendre qu'à un certain moment, un centimètre de plus ou de moins acquiert une certaine importance. La tenue devient suggestive, voire provocante. Par ce centimètre la personnalité peut s'évaporer. Le corps devient opaque, unique objet du champ visuel et perceptible.

Que devient alors l'originalité personnelle et, par conséquent, la dignité quand naît ce trouble ? L'animalité prévaut. C'est là que la pudeur devient justement l'acte réflexe de la dignité de la personne. Quand la pudeur s'efface, les conséquences nocives se ressentent vite dans la vie des personnes et de la

société. Un climat de naturisme étouffe peu à peu les valeurs spirituelles et, en fin de compte, le sens de Dieu.

La pudeur est une pièce qui peut paraître plus ou moins insignifiante : il n'en reste pas moins que c'est elle dont dépend en grande partie le contrôle des impulsions sexuelles. Le rapport entre le sens de la pudeur, puis sa perte et le bouleversement social (anarchie, assassinat, proxénétisme, avortement) paraît peut-être illusoire, car il y a disproportion apparente entre la cause et l'effet. Mais ce rapport n'en est pas moins bien réel. Il est vrai qu'on a du mal à le saisir aujourd'hui où contaminer l'atmosphère est un délit alors que salir et dévaster les mondes intérieurs est presque un droit de l'économie et du marché. Le bouleversement social n'en est pas moins là.

Il y a plus grave. L'intimité de la personne une fois dissoute, l'athéisme devient un terme inévitable, puisque la rencontre avec Dieu se réalise toujours au centre même de l'intimité de la personne.

En se laissant emporter comme des jouets par des modes tyranniques qui profitent des instincts, du qu'en dira-t-on, de la frivolité, de la vanité, de la sottise... on ne se rend plus compte du mal qu'on est en train de se faire à soi-même tout comme à la société. Aussi le vêtement bien porté est devenu, depuis le péché, « *Ils connurent qu'ils étaient nus, ils cousirent des feuilles de figuier et se firent des pagnes* », un accessoire nécessaire pour que l'homme soit traité de manière personnelle : non comme un animal, mais comme une personne. « *Le vêtement révèle la personne* ».

L'élégance, c'est la manifestation de l'esprit dans la matérialité. Le vêtement apparaît comme une exigence de l'élégance, une vertu morale. Sa mission, c'est justement d'habiller le corps pour l'embellir, de sorte que tout en étant agréable à regarder, l'attention ne soit pas cependant tirée vers lui, mais qu'elle atteigne la personne. Le corps humain visible révèle des éléments invisibles : l'affectivité, les sentiments, les attitudes intérieures, les idées... et cette manifestation admirable et mystérieuse de l'esprit de la chair fonde et nuance toutes les relations humaines.

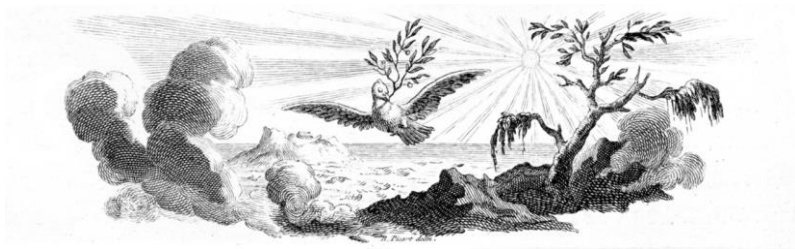
Il y a une bonne dose d'hypocrisie à parler de beauté et d'élégance en tournant le dos à la pudeur, en montrant sans finesse, sans discernement au public ce qui est essentiellement intime. Et d'une certaine façon, c'est fermer les portes à l'amour. Car celui-ci ne naît vraiment que dans un acte, un moment et un climat de finesse. La pudeur, en outre, entretient le mystère qui est essentiel chez l'homme tout comme chez la femme, car ce qui n'est pas mystérieux offre rarement un intérêt durable. L'enchantement périphérique d'un homme ou d'une femme sans pudeur et sans mystère se tarit vite.

La pudeur est, en fin de compte, une défense naturelle face à un regard trouble, furtif, qui cherche à convertir le corps humain en instrument de satisfaction égoïste. Alors que la sexualité constitue une des facultés les plus nobles et dignes de l'être humain tel que Dieu l'a créé en vue de coopérer à la création (acte divin) de nouvelles vies humaines.

Au lieu de s'écraser contre un corps opaque et sans âme, la pudeur permet au regard d'atteindre les zones les plus profondes de la personne, jusqu'au point où il découvre l'image de Dieu qu'est la femme pour l'homme et réciproquement.



# PRIERE POUR LES VACANCES



Seigneur, notre Dieu,  
veillez sur ceux qui prennent la route :  
qu'ils arrivent sans encombre au terme de leur voyage.  
Que ce temps de vacances soit pour nous tous un moment de détente,  
de repos, de paix !  
Soyez pour nous, Seigneur, l'ami que nous retrouvons sur nos routes,  
qui nous accompagne et nous guide.  
Donnez-nous le beau temps et le soleil qui refont nos forces et  
qui nous donnent le goût de vivre.  
Donnez-nous la joie simple et vraie de nous trouver en famille et entre amis.  
Donnez-nous d'accueillir ceux que nous rencontrerons pour leur donner  
un peu d'ombre quand le soleil brûle trop,  
pour leur ouvrir notre porte quand la pluie et l'orage les surprennent,  
pour partager notre pain et notre amitié quand ils se trouvent  
seuls et désespérés.  
Seigneur, notre Dieu, veillez encore sur nous  
quand nous reprendrons le chemin du retour :  
que nous ayons la joie de nous retrouver pour vivre ensemble une nouvelle  
année, nouvelle étape sur la route du salut.

Ainsi soit il

*Prière inspirée de l'Itinerarium*

# QUELQUES CONSEILS DE LECTURE POUR L'ETE



## **Bande dessinée**

- Zita courage : 2018 - Editions du Triomphe

Le destin de la dernière impératrice d'Autriche, bientôt béatifiée.

- Charles 1<sup>er</sup> : Editions du Triomphe

Dernier empereur d'Autriche et roi de Hongrie, il fut le seul chef d'État, en plus du pape Benoît XV, à défendre la paix.

- Jeanne d'Arc : Editions Reynald Secher

La vie de la Pucelle d'Orléans en BD, racontée par Reynald Secher et Guy Lehideux sur des dessins de Charlie Kiéfer.

## **Voyage**

- Pèlerinages de France de Guy Barrey - 2017 – Editions Via Romana.

Préface du cardinal Robert Sarah : *"un guide spirituel qui devrait inciter ses compatriotes à prendre conscience, mieux qu'ils ne le font souvent, que la France n'existerait pas sans son âme, c'est-à-dire sans la foi catholique qui l'irrigue depuis le baptême de Clovis."*

L'histoire des pèlerinages de France mérite d'être mieux connue. Trop négligée par les historiens, elle est indissociable de l'histoire du peuple français, des grands moments de l'histoire de France, des rois qui ont fait la France et de la République qui a suivi, indissociable de la construction même de notre pays.

## **Roman Historique**

- La Couronne de François Dubreil - 2018 - Editions Téqui



Une fresque historique épique d'une grande tenue. Pendant le mois d'octobre 1793 dom Hugues Renou s'enfuit de la basilique de Saint-Denis, chargé de la précieuse relique, afin d'éviter sa destruction par les Révolutionnaires. Le fabuleux destin de la Couronne d'épines de Notre Seigneur.

- Le Miroir sans retour de Reynald Secher - 2018 Editions Rocher.

Thriller historique captivant. En 1834, au crépuscule de sa vie, le Dr Valentin Chévetel, appelle un prêtre à son chevet. Au cours d'une glaçante confession, il lui raconte comment il est parvenu à démanteler la contre-révolution bretonne initiée par son protecteur et ami le marquis de La Rouërie,

## **Médecine**

- Une larme m'a sauvée de Angèle Lieby - Editions Pocket.

Un témoignage bouleversant qui fait réfléchir sur l'accueil du malade dans les hôpitaux

- La philosophie pour la vie de Stéphane Mercier - 2017 - Editions Quentin Moreau.

Ce petit ouvrage écrit d'un point de vue philosophique constitue un vademecum pour tous ceux qui désirent des arguments contre l'avortement.

## **Spiritualité**

- L'Immaculée conception. Clef de voute de la Création de Michèle Reboul – 2018 - Editions Via Romana.

*« Le livre de Madame Reboul est un moyen privilégié pour faire connaître et aimer la Vierge Marie, l'Immaculée Conception, et c'est pourquoi je souhaite qu'il ait la diffusion qu'il mérite dans les familles et les paroisses, en particulier dans les groupes de prière. »* cardinal Robert Sarah

- Le Saint-Esprit dans ma vie du père Louis-Marie de Blignières - 2017 Editions DMM.

*« Avec simplicité, presque évidence, l'auteur associe à la fois les béatitudes, les vertus et les dons de l'Esprit-Saint comme chemin royal de l'accomplissement de l'Homme Nouveau. »* préface de Mgr David Macaire, o. p

- La mort et l'au-delà du père Louis-Marie de Blignières – 2018 - Editions DMM.

Si le réel de la vie humaine se limite au biologique, elle finit dans l'abîme du néant. Mais, depuis la nuit des temps, les hommes pressentent comme tout aussi réel et définitif le monde à venir auquel ils aspirent.

- Prier un été avec les saints, au jour le jour de l'Abbé Patrick Troadec 2018 - Editions Via-Romana.

Ce petit manuel présente chaque jour l'un d'entre eux fêté en été, et y joint une prière agrémentée de pensées et de résolutions. En méditant leur vie avec attention et dévotion, le lecteur se sentira encouragé à passer l'été dans la ferveur.

## **Société**

- Les Vertus en politique - Collectif Jean OUSSET – 2018 - Editions ICHTUS

Dans leur ensemble, les chrétiens ont depuis longtemps perdu ce rapport des vertus à la Politique. Cet ouvrage concerne les qualités morales que doivent avoir des gouvernants et quelles sont les vertus plus proprement politiques que requiert l'exercice du gouvernement.

- Mon corps ne vous appartient pas de Marianne Durano – 2018 - Editions Albin Michel.

Ce témoignage est l'histoire d'une jeune mère qui dénonce les nouveaux tabous pesant sur le corps des femmes. Marianne Durano a vécu cette soumission à la technique médicale et aux lobbies des laboratoires.

## **Religion**

- Comment notre monde a cessé d'être chrétien : anatomie d'un effondrement de Guillaume Cuchet - 2018 - Editions Seuil.

Le recul du catholicisme en France depuis les années 1960 est un des faits les plus marquants et pourtant les moins expliqués de notre histoire contemporaine. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1965, 94 % des Français étaient baptisés et 25 % allaient à la messe tous les dimanches. De nos jours, la pratique dominicale tourne autour de 2 %, et les baptisés avant l'âge de 7 ans ne sont plus que 30 %.

- Dom Gérard Calvet, 1927-2008 : tourné vers le Seigneur de Y. Chiron 2018 - Editions Saint Madeleine. Inclus : CD sermons de Don Gérard

Défenseur de la liturgie et de la vie monastique traditionnelles, fondateur de l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux (Vaucluse), Dom Gérard (1927-2008) a marqué plusieurs générations de catholiques.

- Von Galen, un évêque contre Hitler de Jérôme Fehrenbach -2018 - Editions Cerf.

L'importante biographie de Jérôme Fehrenbach consacré à Mgr von Galen, grand résistant au régime nazi, à ses crimes et exactions - notamment les euthanasies des handicapés et « *improductifs* » ainsi que la persécution contre l'Eglise - remet à l'honneur cet évêque allemand « *modèle de foi profonde et intrépide* », béatifié le 9 octobre 2005 par Benoît XVI. Mgr von Galen, surnommé le lion de Munster, champion du Christ.

- Saint Jean-Baptiste. La gloire de l'effacement de Dominique Ponnau 2015 – Editions Salvator.

Nous connaissons si bien Jean, et depuis si longtemps, que nous ne le voyons plus, et ne nous intéressons plus à lui ni à son message. ... Savoir qu'il n'était là que pour disparaître et se taire quand viendrait le Messie lui a-t-il rendu le sacrifice plus léger ?

## **Roman**

- En rouge et noir d'Aude Mirkovic - 2017 - Editions Scholae.

Intrigue juridique passionnante menée tambour battant, Carole Pastorel, jeune avocate, souhaite porter plainte contre des sociétés américaines qui démarchent en France les clients potentiels en vue de réaliser des gestations pour autrui aux États-Unis. Elle sollicite l'aide de Jane Fontenoy, maître de conférences en droit privé, rencontrée à un colloque. On découvre les talents d'écrivain d'Aude Mirkovic, Maître de conférences en droit privé, spécialiste de Droit de la Famille, régulièrement auditionnée par les commissions parlementaires sur la Famille.

Et tous les Communicantes de l'année, que vous n'avez pas encore lus ...

*La Procure de Saint-Just*



## ORDO LITURGIQUE

### Juillet & Août 2018

#### Dimanche 8 juillet

**Septième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 9 juillet : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Mardi 10 juillet : Les sept frères martyrs, et Ste Rufine et Ste Seconde, vierges et martyres, 3<sup>ème</sup> classe rouge

Mercredi 11 juillet : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Jeudi 12 juillet : St Jean Gualbert, abbé, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Vendredi 13 juillet : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Samedi 14 juillet : St Bonaventure, évêque et docteur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

#### Dimanche 15 juillet

**Huitième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 16 juillet : Notre-Dame du Mont Carmel, 4<sup>ème</sup> classe blanc

Mardi 17 juillet : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Mercredi 18 juillet : St Camille de Lellis, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Jeudi 19 juillet : St Vincent de Paul, confesseur (propre de France), 3<sup>ème</sup> classe blanc

Vendredi 20 juillet : St Jérôme Emilien, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Samedi 21 juillet : St Laurent de Brindes, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

## **Dimanche 22 juillet**

### **Neuvième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 23 juillet : St Apollinaire, évêque et martyr, 3<sup>ème</sup> classe rouge

Mardi 24 juillet : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Mercredi 25 juillet : St Jacques le Majeur, apôtre, 2<sup>ème</sup> classe rouge

Jeudi 26 juillet : Ste Anne, mère de la Sainte Vierge, 2<sup>ème</sup> classe blanc

Vendredi 27 juillet : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Samedi 28 juillet : St Nazaire et St Celse, martyrs, St Victor 1<sup>er</sup>, pape et martyr, St Innocent 1<sup>er</sup>, pape et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe rouge

## **Dimanche 29 juillet**

### **Dixième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 30 juillet : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Mardi 31 juillet : St Ignace de Loyola, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mercredi 1<sup>er</sup> août : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Jeudi 2 août : St Alphonse-Marie de Liguori, évêque, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Vendredi 3 août : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Samedi 4 août : St Dominique, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

## **Dimanche 5 août**

### **Onzième dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 6 août : Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 2<sup>ème</sup> classe blanc

Mardi 7 août : St Gaëtan de Thienne, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mercredi 8 août : St Jean-Marie Vianney, confesseur (propre de France), 3<sup>ème</sup> classe blanc

Jeudi 9 août : Vigile de St Laurent, 3<sup>ème</sup> classe violet

Vendredi 10 août : St Laurent, martyr, 2<sup>ème</sup> classe rouge

Samedi 11 août : De la Sainte Vierge (*Salve sancta parens*), 4<sup>ème</sup> classe **vert**

## **Dimanche 12 août**

### **Douzième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 13 août : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Mardi 14 août : Vigile de l'Assomption de la Sainte Vierge, 2<sup>ème</sup> classe violet

### **Mercredi 15 août**

#### **Assomption de la Sainte Vierge, 1<sup>ère</sup> classe blanc**

Jeudi 16 août : St Joachim, père de la sainte Vierge, confesseur, 2<sup>ème</sup> classe blanc

Vendredi 17 août : St Hyacinthe, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Samedi 18 août : de la Sainte Vierge (*Salve sancta parens*), 4<sup>ème</sup> classe vert

### **Dimanche 19 août**

#### **Treizième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 20 août : St Bernard, abbé et docteur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mardi 21 août : Ste Jeanne de Chantal, veuve, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mercredi 22 août : Fête du Cœur Immaculé de Marie, 2<sup>ème</sup> classe blanc

Jeudi 23 août : St Philippe Béniti, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Vendredi 24 août : St Barthélémy, apôtre, 2<sup>ème</sup> classe rouge

Samedi 25 août : St Louis Roi de France, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

### **Dimanche 26 août**

#### **Quatorzième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 27 août : St Joseph Calasanz, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mardi 28 août : St Augustin, évêque, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mercredi 29 août : Décollation de St Jean-Baptiste, 3<sup>ème</sup> classe rouge

Jeudi 30 août : Ste Rose de Lima, vierge, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Vendredi 31 août : St Raymond Nonnat, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Samedi 1<sup>er</sup> septembre : de la Sainte Vierge (*Salve sancta parens*), 4<sup>ème</sup> classe vert

### **Dimanche 2 septembre**

#### **Fête de Saint Just, évêque de Lyon, 1<sup>ère</sup> classe Blanc**

# - LE MARIAGE -



*Ceremonie de MARIAGE.*

## **Introduction**

Si la grâce canalisée par les sacrements, vient pénétrer de son influx divin toutes les phases de la vie humaine, individuelle ou sociétale, ne faut-il pas qu'elle descende aussi sur cette institution que nous appelons le mariage, qui est tout à la fois, pour deux êtres humains, l'épanouissement de leur cœur, une extension de leur vie personnelle et le moyen unique de perpétuer la société ?

Voilà pourquoi il y a un sacrement que nous appelons le mariage qui, consacrant l'union naturelle de l'homme et de la femme, en fait une source de sanctification pour les personnes intéressées et pour la société tout entière.

Une de ses particularités est qu'il instaure un état de vie ; il n'est pas une grâce reçue le jour du mariage mais bien un sacrement vécu tous les jours, dans la réalité du quotidien.

## **Etymologie et définition**

### ***1- Etymologie***

« *Matrimonium* » : du mot « *mater* », la mère ; la femme se marie surtout pour devenir mère.

« *Conjugium* » : « *placer sous le joug* » parce que le même joug lie entre eux le mari et la femme.

« *Nuptiae* » : « *voiler* », ce qui a donné « *noces* » : les jeunes filles se voilaient par modestie.

### ***2- Définition***

On peut regarder le mariage sous deux angles différents :

- soit comme l'acte initial qui crée l'état dans lequel les époux vont vivre : mariage *in fieri* ;
- soit comme l'état des personnes mariées : mariage *in facto esse*.

En tant qu'acte : il est un contrat, convention par laquelle un homme et une femme se donnent l'un à l'autre le droit exclusif et perpétuel aux actes nécessaires à la procréation des enfants et aux secours de la vie commune.

En tant qu'état : il est une union perpétuelle et exclusive, conclue par un contrat entre un homme et une femme dans le but premier d'avoir et d'élever des enfants et dans le but secondaire de se soutenir mutuellement.



=> nous avons ici :

- les fins du mariage : ce pourquoi le mariage a été créé :
- fin première : la procréation et l'éducation des enfants ;
- fin secondaire : le soutien mutuel, la sanctification de l'un par l'autre.
- les propriétés essentielles du mariage : l'unité (union exclusive) et l'indissolubilité (union perpétuelle).

### ***3- Institution naturelle et sacrement***

Rappelons que le mariage avec ses règles et ses conditions, a été institué par Dieu en même temps que la création de l'homme et de la femme. Voilà pourquoi cette institution est naturelle en tant qu'elle est conforme à la nature humaine, nature faite de corps et d'esprit et qui ne trouve son accomplissement que dans l'harmonieux équilibre de ces deux éléments.

En tant qu'institution naturelle, il y a véritablement mariage naturel entre deux non baptisés, dès qu'il y a eu un consentement entre l'homme et la femme. Ce mariage est valide et entraîne donc l'unité et l'indissolubilité.

Nous pourrions objecter que le péché originel est venu abîmer cette institution. Oui, le péché de nos premiers parents a entraîné un déséquilibre important au sein de cette institution. Mais n'oublions pas que le Christ est venu non seulement restaurer cette institution mais surtout la surélever.

Écoutons le père Caffarel : « *Quand le Christ est venu sur terre, il ne s'est pas contenté de guérir toutes les créatures de leur infirmité originelle : il leur a proposé des dépassements insoupçonnés. Un jour, avec la terre du chemin il fait de la boue et cette boue acquiert dans sa main la vertu de guérir l'aveugle. (...) A la veille de sa passion, c'est le pain et le vin qu'il prend dans ses mains saintes et vénérables : le pain devient son corps et le vin, son sang. (...) De même Jésus-Christ se saisit de l'amour, sa plus belle créature, il le bénit, il le consacre, il fait de l'engagement où s'exprime cet amour un sacrement, c'est-à-dire une source de grâce. L'amour est sanctifié. L'amour est sanctifiant.* » (Propos sur l'amour et la grâce, p. 51)

Il faut bien noter qu'entre deux baptisés, le mariage sera valide seulement s'ils reçoivent le sacrement.

#### ***4- Définition du mariage en tant que sacrement***

Le mariage est un sacrement qui unit l'homme et la femme, contracté selon les lois de l'Eglise et constituant une communauté de vie inséparable.

Il est le signe visible et efficace de l'union du Christ et de l'Eglise et il apporte aux époux la grâce requise pour imiter cette union dans leur amour et dans la fécondité physique et spirituelle de leur foyer.

### **Les fins du mariage**

#### ***1- La fin première***

Le mariage a été institué par Dieu avant tout pour permettre la procréation et l'éducation des enfants.

C'est l'ordre donné par Dieu à Adam et Eve : « *Croissez et multipliez-vous...* » (Gn. 1, 28). Ce même ordre a été renouvelé après le déluge (Gn. 9, 1).

Nous l'appelons fin première, car elle est première dans l'intention de Dieu. De plus, il n'y a pas de bien naturel plus grand que la procréation. En donnant la vie, les parents prolongent le bras de Dieu et continuent ainsi la création. Dans le mariage, peut-être plus que partout ailleurs, Dieu a voulu avoir besoin des hommes pour continuer le mystère du salut par l'accroissement du genre humain.

Notons qu'il n'est pas nécessaire pour la moralité de l'acte conjugal, qu'il y ait toujours volonté de la génération ; la nature des choses le manifeste bien. L'intention d'atteindre la fin seconde (l'accroissement de l'amour) suffit pour que l'acte soit bon et même sanctifiant.

En revanche, on ne peut rendre la conception impossible par quelque usage que ce soit. Même si on cherche à atteindre la fin seconde, le fait d'exclure

positivement la fin première, sans motifs raisonnables, entraîne un acte désordonné, puisque détaché de sa fin.

D'où l'importance de développer en nous et de demander à Dieu la vertu de chasteté qui vient, non pas détruire, mais christianiser nos passions charnelles.

« *Le mariage, c'est l'organisation de l'amour.* »

(P. Sertillanges, O.P.)

Mais il ne suffit pas de mettre des enfants au monde ; les parents ont le devoir de les éduquer, c'est-à-dire d'en faire des hommes accomplis afin d'être des saints. C'est pourquoi, la famille n'est pas simplement un chantier de vies humaines mais une antichambre du ciel et une pourvoyeuse d'éternité.

C'est tout le but de l'éducation physique, intellectuelle, morale et chrétienne.

Cette éducation ne peut se faire qu'au sein d'une institution stable qu'est la famille. Elle est l'œuvre commune du père et de la mère (avec des aptitudes différentes mais complémentaires).

## **2- Fin secondaire**

Elle est l'aide mutuelle des époux et la sanctification de l'un par l'autre.

Cette fin seconde est donnée par le deuxième récit de la création : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une aide semblable à lui. » (Gn. 2, 18).

Cette fin secondaire n'est pas facultative ; elle est dans le plan de Dieu pour sanctifier les hommes dans cette voie naturelle qu'est le mariage.

Si l'homme et la femme sont complémentaires pour la procréation et l'éducation, il en va de même pour leur sanctification et le soutien qu'ils se doivent l'un envers l'autre.

Le mariage va donc permettre aux époux de se perfectionner et de se sanctifier à deux. Cependant, chacun garde un rapport personnel avec Dieu ; le mariage est communion de personnes et non confusion.

Par cette sanctification mutuelle, les époux tissent entre eux chaque jour, cet amour de charité reçu le jour du mariage.

Mais, qu'en sera-t-il de ce lien au Ciel ? Après cette vie terrestre, le mariage n'existera plus (car la procréation et le soutien mutuel n'auront plus lieu d'être). Mais cependant, les époux resteront unis en raison de ce lien de charité constitué, perfectionné tout au long de leur vie.

Ajoutons à cette fin seconde, une fin annexe : le remède à la concupiscence. Ce remède à la concupiscence n'était pas dans le plan premier de Dieu, mais a été ajouté après le péché originel.

En effet, la blessure la plus visible dans le mariage est ce désordre dans les désirs de la chair. Le mariage vient donc christianiser les passions charnelles. C'est ce que conseille Saint Paul : « *Pour éviter toute impudicité, que chacun ait sa femme et que chaque femme ait son mari.* » (1Cor. 7,2)

« *Il ne s'agit pas de savoir quelles licences la chair pourra s'accorder, mais bien quelle sainteté elle pourra revêtir.* » (Abbé Zundel in P. Caffarel, Le mariage, aventure de sainteté, p.165)

Enfin, notons que ces deux fins, la procréation et le soutien mutuel fondent toute la morale conjugale. Les époux agiront toujours moralement, s'ils ont toujours en vue le respect de ces deux fins.

## **Les deux propriétés essentielles du mariage**

Ces deux propriétés sont comme les deux piliers de ce monument qu'est le mariage. Il s'agit de l'unité et de l'indissolubilité. Elles sont appelées essentielles car elles constituent un mariage valide. Sans elles, il n'y a pas de mariage possible.

## **1- L'unité**

Le mariage suppose un seul époux et une seule épouse ; il exclut donc la polyandrie et la polygamie sous toutes ses formes.

La polyandrie : elle est contraire au droit naturel primaire car elle va contre la fin première du mariage. L'impossibilité de connaître le père de l'enfant empêche une bonne éducation de l'enfant.

La polygamie : elle est contraire au droit naturel secondaire (et non primaire). Elle n'entache pas la fin première mais seulement la fin secondaire du mariage. Voilà pourquoi, elle a été tolérée dans l'Ancien Testament. Cependant, la monogamie restait l'idéal.

Le Christ va venir rétablir ce qui était prévu dès l'origine. *« N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. »* (Mt. 19, 3)

La monogamie est inscrite dans notre nature. En effet, un amour vrai est jaloux ; il ne peut se donner qu'à une seule personne et demande tout. Le cœur de l'homme est fait pour se donner tout entier et non en pièces détachées.

## **2- L'indissolubilité**

*« Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas. »* (Mt. 19, 3)

Cette propriété du mariage est très controversée aujourd'hui parce que le monde ne croit plus en cette fidélité qui fait tout l'honneur de l'homme. Or, comme le dit si bien Gilbert Cesbron, *« ce n'est pas parce qu'on n'est pas capable d'honorer une vérité qu'elle cesse d'en être une. »*

L'amour exclusif se veut définitif, et il tend donc vers l'indissolubilité, non pas de l'inclination sensible mais du don de soi.

De plus, pour réaliser les deux fins du mariage, les époux ont besoin de cette indissolubilité.

Ils ont donc le grave devoir de protéger leur lien indéfectible, de le conserver et de le faire progresser.

## **Le consentement : élément constitutif du contrat de mariage**

Notion :

Le droit canonique nous enseigne que « *le consentement matrimonial est l'acte de volonté par lequel un homme et une femme se donnent et se reçoivent mutuellement par une alliance irrévocable pour constituer le mariage.* » (Cn. 1057 §2)

Ce consentement, fait en toute liberté et maturité, contient de façon implicite, toutes les obligations édictées par les lois du mariage. « *Devenir époux* », ou « *prendre pour épouse* », dans ces simples mots est inclus l'engagement à observer les fins et les propriétés du mariage.

Toute restriction, même mentale, sur l'un ou l'autre de ces points infirmerait le contrat ; car les personnes n'auraient plus l'intention de devenir « *époux ou épouse* ».

C'est bien lors de ce consentement dûment exprimé que les époux reçoivent le sacrement de mariage, sans attendre qu'il soit « *consommé* ». Mais il trouve sa perfection dans l'acte conjugal auquel le mariage donne droit.

## **Le sacrement de mariage**

Le sacrement de mariage institué par Jésus est cette même institution naturelle, prenant une nouvelle signification et une nouvelle efficacité.

## ***1- Pourquoi le mariage est-il devenu un sacrement ?***

Le mariage est par nature un ton total que les époux se font l'un à l'autre par amour. Mais cet amour a été abîmé par le péché originel. L'orgueil et l'égoïsme en s'insinuant dans cet amour, détournent les époux des fins du mariage.

Jésus, en élevant cette institution au rang des sacrements, donne aux époux cette capacité de transformer leur amour en amour de Dieu : la charité. L'amour naturel fragile et imparfait est rehaussé par cet amour surnaturel donné par la grâce.

*« Au moment où les époux prononcent le « oui » sacramentel ils se communiquent l'un à l'autre la grâce Rédemptrice qui va transfigurer pour toute une vie leur amour humain en amour chrétien. » (P. Philipon, O.P.)*

Voilà pourquoi, leur amour est le signe efficace de l'amour qui unit le Christ et l'Eglise. Cet amour de charité entraîne donc l'unité et l'indissolubilité. Les époux sont véritablement des témoins de l'amour que Dieu a pour les hommes.

De plus, par la grâce sacramentelle reçue le jour du mariage, les époux deviennent des canaux de la grâce l'un pour l'autre.

## ***2- Institution du mariage comme sacrement***

On reconnaît communément que Jésus a institué le sacrement de mariage le jour des noces de Cana. Son premier miracle a une valeur hautement symbolique : il fait du mariage légitime (l'eau) une réalité bien plus belle (le vin). Avant d'instituer les autres sacrements et de donner sa loi de charité, il restaure les choses et il fait du mariage, le signe efficace de l'union du Christ et de l'Eglise.

### ***3- La grâce sacramentelle***

Elle est donnée le jour du mariage, si les époux sont en état de grâce. Dans le cas contraire, elle sera reçue le jour où ils retrouvent l'état de grâce.

C'est cette grâce particulière qui va venir alimenter le quotidien des époux pour venir les aider et les soutenir dans leur devoir d'état d'époux et de parents.

Mais quelle est cette grâce propre au mariage que seuls les mariés reçoivent ? Elle est cette charité même de Dieu mise dans l'amour humain ainsi que dans la chair. L'amour des époux devient véritablement le canal de la charité de Dieu. Ainsi, plus les époux grandissent en charité, plus le lien du mariage est perfectionné. Cette charité grandira au moyen d'une vie sacramentelle et de prière, renforcée par les vertus surnaturelles.

### ***4- La matière et la forme***

- la matière éloignée : les époux
- la matière prochaine : le don des corps
- la forme : l'échange des consentements

*« N, voulez-vous prendre N pour légitime époux(se) ici présent(e) selon le rite de notre sainte mère l'Eglise ? »*

*« Oui, je le veux. »*

### ***5- Les ministres***

Dans un sacrement, le ministre est celui qui pose la matière et la forme. Les époux sont donc eux-mêmes les ministres du mariage en tant qu'ils sont membres de l'Eglise. Il importe donc, pour la validité du sacrement qu'ils aient l'intention générale de faire ce que veut l'Eglise.

Quel est donc le rôle du prêtre ? Il est le témoin principal du mariage et bénit l'union.



## Conclusion

Tout homme est appelé par Dieu à la sainteté. C'est la raison pour laquelle le Créateur a institué ce sacrement qu'est le mariage par lequel l'amour est sanctifié et donc sanctifiant.

Il est d'une grande exigence comme tout chemin menant au ciel, mais la grâce sacramentelle reçue le jour du consentement, accompagnera les époux tout le long de leur vie pour leur permettre d'exercer leur devoir d'état : la procréation et le soutien mutuel.

**« Oh non, la grâce conjugale n'est pas une grâce de confort et de facilité ! Dieu n'épargne pas ceux qu'il aime. »**

**(P. Henri Caffarel, Propos sur l'amour et la grâce, p.61)**



# THOMAS-JOSEPH ARMAND-CALLIAT

## GRAND ORFEVRE LYONNAIS

### PAROISSIEN DE SAINT-JUST

Thomas-Joseph Armand-Calliat, né le 24 octobre 1822 aux Abrets et mort à Lyon le 29 novembre 1901 (à 79 ans), est un des plus grands orfèvres français du XIXème siècle.



*Poinçon d'orfèvre de Thomas-Joseph Armand-Calliat*

Thomas-Joseph Armand épouse une des filles de François Caillat, orfèvre bourguignon installé à Lyon, reprenant l'affaire de ce dernier en 1853, installée au 18 montée du Gourguillon sur le territoire de la paroisse Saint-Just, avec sa femme et sa belle-sœur. En hommage pour son beau-père il prend le nom d'Armand-Calliat. Il abandonne la grosserie (orfèvrerie courante) pour l'orfèvrerie religieuse. Grâce à Armand-Calliat, la maison connaît alors un essor considérable : elle passe de 12 ouvriers en 1854 à 40 en 1862.

La carrière de Thomas Joseph Armand-Calliat peut se diviser en trois périodes différentes. De 1853 à 1858, il est marqué par le néogothique, et c'est lorsqu'il rencontre Pierre Bossan, le futur architecte de Fourvière, en 1858, qu'il se tourne vers le symbolisme. Enfin de 1888 à sa mort, en 1901, fidèle aux leçons de Bossan et grâce à sa collaboration avec son fils, qui s'associe avec lui en 1891, Armand-Calliat recherche un art nouveau notamment avec l'emploi de l'ivoire et des émaux translucides. Son œuvre se caractérise par l'excellence de la facture. Le métal est travaillé sans tour électrique, ni soudure ou estampage, l'émail est très varié : on peut aussi bien trouver des émaux champlévés, que des émaux de niellure ou des émaux translucides. Mais la grande originalité de l'œuvre est sa portée spirituelle : Armand-Calliat souhaite, en effet, faire passer le message chrétien. L'objet devient alors un véritable

poème centré autour d'un thème porté par les scènes, les inscriptions, les couleurs, les formes ou encore les gemmes.

Il est le seul orfèvre lyonnais qui parvient à s'imposer à Paris. Il refuse les contraintes commerciales pour se concentrer sur une exécution manuelle de ses œuvres. Pour autant, il ne s'enrichit guère, et nombre de ses œuvres et de ses archives sont laissées à l'abandon jusqu'en 1982. À sa mort en 1901, il transmet la fabrique à son fils, Joseph, lequel finit par la céder en 1924 à Amédée Cateland.

En 1938, la rue de Bourdis dans le vieux Lyon est renommée en rue Armand Caillat en son hommage.

### **Son œuvre**

L'orfèvre Armand-Calliat est primé à l'Exposition Universelle de Londres en 1862 et à celles de Paris en 1867, 1878, 1889 et 1900. De même, il publie trois plaquettes à l'occasion des Expositions Universelles de 1867, 1878 et 1889 et le premier grand prix à Rome en 1870. En quarante-huit ans de carrière, il crée environ 5000 pièces prestigieuses, la plupart pour les grands sanctuaires français comme Lourdes, La Salette ou encore Fourvière (couronne de la Vierge, volée l'année dernière), mais aussi pour les monastères et surtout pour l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes. Il crée aussi des œuvres originales pour les papes Pie IX et Léon XIII. Aujourd'hui, près de 1 000 dessins de son atelier sont conservés au musée de Fourvière à Lyon et son œuvre est une des plus remarquable et des plus recherchée en la matière.



Nous lui devons le reliquaire de Saint-Just, restauré l'année dernière, et un ciboire dans le style de Fourvière, (style inventé avec l'aide de Bossan et qui fit son succès), que nous venons d'acquérir récemment.



# ACTES DE CATHOLICITE

## **Naissance**

- ❖ Angèle, le 25 avril, 3<sup>ème</sup> enfant chez Monsieur et Madame Antoine Vannini.

## **Baptêmes**

Sont devenus enfants de Dieu :

- ❖ Amycie d'Epenoux, le 9 juin, dans l'église de Fleurie
- ❖ Raphaël Gilliot, le 2 juin, collégiale Saint-Just
- ❖ Constance Josseaume, le 9 juin, collégiale Saint-Just
- ❖ Zélie Nicolas, le 16 juin, collégiale Saint-Just

## **Premières Communions**

Ont reçu pour la première fois Notre-Seigneur dans le sacrement de l'Eucharistie, le dimanche 3 juin, en la collégiale Saint-Just :

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| ❖ Thibault Armynot du Châtelet | ❖ Cécile Mouilleron                          |
| ❖ Ambroise Bellet              | ❖ Léopold de Seguins Pazzis<br>d'Aubignan    |
| ❖ Erwan de Closmadeuc          | ❖ Albéric Protière                           |
| ❖ Amandine Dard                | ❖ Inès de Villèle                            |
| ❖ Colombe Guy                  | Ainsi que :                                  |
| ❖ Sixtine Guyot                | ❖ Eric Béligné, le 29 avril                  |
| ❖ Béatrix de La Chapelle       | ❖ Anaïs Rouvière, le 1 <sup>er</sup> juillet |
| ❖ Constance de La Chapelle     |  |

## **Messe :**

Le 10 juin une messe était célébrée, à Saint-Just, pour le repos de l'âme du capitaine Matthieu Gaudin mort en Afghanistan le 10 juin 2011 et pour ses compagnons d'arme décédés sur ce théâtre d'opération.

## **ANNONCES**

### **Premier vendredi du mois**

Le **vendredi 6 juillet**, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration Eucharistique jusqu'à 22h30, à la Collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

*Attention pas d'adoration au mois d'août !*

### **Chapitre général de la Fraternité Saint-Pierre.**

Le 3 juillet commencera, au séminaire international Notre-Dame de Guadalupe à Denton (USA) la récollection préparatoire au Chapitre général de la Fraternité Saint-Pierre qui se déroulera du 4 au 18 juillet.

Le Supérieur général et ses trois assistants seront élus, pour un mandat de six ans et les membres du Chapitre traiteront des grandes questions liées à la vie et au développement de notre fraternité.

Comme vous le savez, ce Chapitre est un événement important de la vie de notre institut. Nous vous invitons donc à réserver une dizaine de votre chapelet quotidien à cette intention, à offrir, aussi souvent que vous le pourrez, une communion ou un sacrifice, afin que le Saint Esprit éclaire et guide les membres du chapitre durant ces jours.

Que Notre-Dame reine du sacerdoce et saint Pierre notre saint patron, intercèdent afin que ce Chapitre général renforce l'unité de la Fraternité Saint-Pierre et la sainteté de ses membres, et continue son développement pour l'honneur de l'Eglise et le salut des âmes.

## **Session familiale à Sées du 12 au 18 août 2018**

Pour la première fois, la Fraternité Saint-Pierre organise une session pour les familles désireuses de passer des vacances dans un cadre spirituel, avec une dimension :

- de détente pour tous les membres de la famille.
- de formation à travers des enseignements quotidiens (adultes, enfants par âge).
- spirituelle (messe, adoration, présence de quatre prêtres de la Fraternité Saint-Pierre tout au long de la session, etc.).
- d'amitié chrétienne et de convivialité.

Chaque après-midi, diverses activités (randonnée, sport, visites culturelles, etc.) sont proposées aux familles avec l'accompagnement de prêtres et séminaristes de la Fraternité Saint-Pierre.

La session se déroulera du 12 au 18 août 2018 à l'Institut Croix-des-Vents, dans le beau cadre de l'ancien séminaire de Sées (en Normandie, près d'Alençon).

Tout est mis en œuvre pour permettre aux familles de passer de belles vacances, sous le regard de Dieu.

Inscrivez-vous vite en ligne sur le site de l'œuvre des retraites, les places sont limitées !

## **Pèlerinage de la Joyeuse Garde.**

Samedi 22 septembre 2018 entre Fourvière et Ars, offert pour le repos de l'âme d'Édouard Ferrand et pour nos familles.

Pèlerinage à pied et à cheval. Paf : 10€

Messe à 7h00 à St Just

Arrivée à 19h00 à Ars.

Contact : [cjglyon@gmail.com](mailto:cjglyon@gmail.com) et 06 35 43 11 85

## **Pèlerinage à Rome pour les 30 ans de la FSSP**

À l'occasion de son 30<sup>ème</sup> anniversaire, la Fraternité Saint-Pierre organise du 16 au 20 octobre 2018 un pèlerinage à Rome où bat le cœur de notre Mère la sainte Église ! Dans la capitale de la chrétienté, venez respirer cette atmosphère de

sainteté, de paix et d'universalité qui procurera un profond renouvellement chrétien.

Ce pèlerinage, accompagné par des prêtres de la Fraternité Saint-Pierre, vous transportera dans les hauts lieux de la chrétienté romaine : Sainte-Croix de Jérusalem, Sainte-Marie-Majeure, la basilique Saint-Pierre, les catacombes de Saint-Sébastien, Saint-Paul-hors-les-Murs, Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Croix de Jérusalem, etc.

Vous découvrirez également les sites qui ont fait de Rome sa renommée : le Palatin, le Forum romain, l'Arc de Constantin, le Colisée, la Fontaine de Trévi, le Panthéon, la Via Appia Antica, etc.

- A partir de 570€
- Pension complète
- Vol A/R Paris-Rome Fiumicino sur compagnie régulière
- Circuit en autocar Grand Tourisme
- Hébergement confortable en maisons religieuses
- Excellent guide
- Rencontres avec des personnalités religieuses locales

Renseignements et inscriptions :

ODEIA

48 bd des Batignolles – 75017 PARIS

Tél. : 01 44 09 48 68 – contact[at]odeia.fr

www.odeia.fr – Mot de passe : PIERRE

Les inscriptions sont ouvertes. Places limitées : réservez dès aujourd'hui !

## ANNONCES PAROISSIALES

### **Assomption de la Très-Sainte-Vierge Marie**

Mercredi 15 août 2018

A 8h30 et 10h00 Messe à la collégiale Saint-Just.

A 18h00, à la collégiale Saint-Just, vêpres, procession et renouvellement du vœu de Louis XIII, salut du Très Saint Sacrement.

## **Fête de saint Just et Messe de rentrée paroissiale.**

Samedi 1<sup>er</sup> septembre

Ménage de la collégiale de 8h30 à 11h00

Dimanche 2 septembre

8h30 : Messe basse en rit Lyonnais

10h00 : Grand'messe solennelle, suivie d'un apéritif sur le parvis.

18h30 : Salut du Très-Saint-Sacrement

19h30 : Messe basse.

## **Garderie à Saint-Just**

Dans la perspective de l'ouverture d'une garderie (à partir de la rentrée) pour la messe de 10h00, nous recherchons des jeunes filles qui accepteraient, contre rémunération, de rendre ce service à la communauté. Prière de s'adresser à l'Abbé Meissonnier.

## **Ouverture de l'église le samedi après-midi.**

Nous souhaiterions que l'église Saint-Just puisse être ouverte les samedis après-midi de 15h00 à 18h00 (en période scolaire et de Pâques à la Toussaint). Nous recherchons pour cela des personnes qui accepteraient d'assurer des permanences. C'est un bon moyen de faire connaître notre église et de faire de l'apostolat.

Merci de contacter monsieur l'Abbé Meissonnier.

# **PETITE ANNONCE**

## **Cours de soutien**

Une jeune fille de notre communauté, en première année de licence d'histoire se propose de donner des cours de soutien en Français, Anglais et Latin pour niveaux primaires et secondaires. Déplacements possibles sur Lyon. Disponible tout le mois de juillet. Merci de contacter monsieur l'Abbé Meissonnier qui fera suivre.



# HORAIRES POUR LES VACANCES D'ETE

*Du lundi 2 juillet au samedi 1<sup>er</sup> septembre*

- Du lundi au vendredi : messe à 18h45 en la collégiale Saint-Just. Confessions à partir de 18h00 (ouverture de la collégiale à 18h00).
- Le samedi messe à 11h00 en la collégiale Saint-Just. Confessions à partir de 10h00 (ouverture de la collégiale à 10h00).
- Le Dimanche et 15 août messes à 8h30 et 10h00 (grand'messe) en la collégiale Saint-Just. **Pas de messe à 19h30 et pas de salut du Très Saint-Sacrement à 18h30 durant l'été.**

NB : pas d'adoration le premier vendredi du mois d'août.

## PERMANENCES DES PRETRES

*Durant la période d'été vos prêtres sont occupés à divers apostolats ou activités : scoutisme, mariages, retraites, repos... En cas de besoin, merci de contacter en **priorité** le prêtre de permanence.*

Dimanche 8 juillet : Abbé

Meissonnier

9 au 14 juillet : Abbé Rabany

Dimanche 15 juillet : Abbé Rabany

16 au 21 juillet : Abbé Cras

Dimanche 22 juillet : Abbé Cras

23 au 28 juillet : Abbé Dufour

Dimanche 29 juillet : Abbé Bonnin

30 juillet au 1<sup>er</sup> août : Abbé Bonnin

2 août : Abbé Meissonnier

3 et 4 août : Abbé Bonnin

Dimanche 5 août : Abbé

Meissonnier

6 au 11 août : Abbé Meissonnier

Dimanche 12 août : Abbé

Meissonnier

13 au 18 août : Abbé Meissonnier

Dimanche 19 août : Abbé Bonnin

20 au 25 août : Abbé Bonnin

Dimanche 26 août : Abbé Bonnin

27 au 30 août : Abbé Bonnin

31 août et 1<sup>er</sup> septembre : Abbé Rabany

**Abbé Sébastien Dufour** : 06 87 65 84 47 - **Abbé Alban Cras** : 06 61 12 17 50

# AIDER LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

## DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal <sup>(1)</sup>, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1) Soixante-six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



### ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de  
bien vouloir virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €

à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au ...../...../.....  
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

# INTENTIONS DE MESSES

*Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.*

Je prie Monsieur l'abbé : .....

de célébrer ..... messe(s) aux intentions suivantes :

- .....
- .....
- .....

## **Honoraires :**

- pour une messe : **17 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **170 €** ;
- un trentain grégorien : **565 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

*Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes*

---

## Bulletin Périodique Communicantes

### **Edition et impression**

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite  
Champagne 69340 Francheville.

### **Directeur de la publication**

Abbé Brice Meissonnier.

### **Responsable de la rédaction**

Abbé Brice Meissonnier.

**Prix de vente** : 1 euro.

**Dépôt légal** : en cours.

**ISSN** : 2551-7031

---



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre**  
**Maison Saint-Padre-Pio**

1, chemin de petite Champagne  
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69  
[www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

**Abbé Brice Meissonnier - Chapelain**

T : 04 72 16 11 61 M : 06 60 42 21 79 Courriel : [abbemeissonnier@gmail.com](mailto:abbemeissonnier@gmail.com)

**Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain**

T : 04 72 16 11 62 M : 07 63 02 48 09 Courriel : [comerabany@outlook.fr](mailto:comerabany@outlook.fr)

**Abbé Pierre-Emmanuel Bonnin - Vice-Chapelain**

T : 04 72 16 11 62 M : 06 67 46 10 71 Courriel : [pebonnin@gmail.com](mailto:pebonnin@gmail.com)



**HORAIRES DES OFFICES – VACANCES D'ETE**

*Offices en la Collégiale Saint-Just.*

**Dimanche et jours de préceptes**

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : Grand'messe chantée

**Du lundi au vendredi**

- 18h45 : messe lue (18h00-18h30 confessions)

**Le samedi**

- 11h00 : messe lue (10h00-10h45 confessions)

**Le 15 août**

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : Grand'messe
- 18h00 : à la collégiale Saint-Just, vêpres, procession et renouvellement du vœu de Louis XIII, salut du Très Saint Sacrement

**COLLEGALE SAINT-JUST : 41 rue des Farges, 69005 Lyon.**